

AVIVO suisse

Association de défense et de détention des retraité.e.s

Communiqué de presse 22.08.2024

Encore et toujours, l'AVIVO se bat pour les plus faibles

En conférence de presse à Berne, l'AVIVO suisse, association de défense des intérêts des retraité.e.s, forte de ses 27 sections et de ses 20'000 membres réagit vivement et s'oppose fermement à la réforme de la LPP soumise à votation le 22 septembre prochain.

Outre les interventions des co-présidentes de l'AVIVO – Béatrice Métraux et Anne-Catherine Lyon, deux personnalités, Léonore Porchet, conseillère nationale et Adrian Wüthrich, président de Travail suisse, se sont exprimées pour démontrer l'inanité de cette pseudo révision. « Une réforme bâclée » pour Léonore Porchet... «für künftige Rentnerinnen und Rentner sinken die Renten» selon Adrian Wüthrich.

Pour l'AVIVO, la baisse du taux de conversion de 6,8 % à 6 % - mesure sévèrement refusée par deux fois par le peuple en 2010 et 2017 - est brutale. L'AVIVO s'inquiète d'une telle décision des autorités politiques et se demande si, hormis la question du mépris d'une volonté populaire, cela pourrait signifier le début d'un mouvement inéluctable vers d'autres baisses de ce taux.

La prise en considération des bas salaires dans cette réforme est un leurre qui, non seulement n'amènera aucune plus-value aux femmes concernées, mais péjorera leur pouvoir d'achat tout au long de ces années de cotisations, les contraignant ainsi à cotiser beaucoup pour ne plus recevoir qu'un montant dérisoire !

Il est essentiel de rappeler que la majorité qui défend cette réforme est celle-là même qui a récemment exigé l'élévation de l'âge de la retraite des femmes. Il s'agit d'un nouveau coup porté aux valeurs de solidarité intergénérationnelle et d'équilibre social qui a toujours prévalu dans notre pays, pour le bien-être de toutes et tous.

Pour l'AVIVO, la droite parlementaire se préoccupe davantage d'enrichir les institutions financières, d'assurance et de prévoyance, plutôt que de soutenir sa propre population. Cela est inacceptable. En effet, depuis sa création en 1949, l'AVIVO n'a eu de cesse de défendre le maintien et la revalorisation du 1er pilier, plus équitable, plus solidaire. La victoire du 3 mars dernier témoigne de la justesse de cette conviction.

L'AVIVO et ses membres continueront donc, contrairement à une droite imperméable aux besoins des plus petits et des plus faibles, de soutenir les générations qui en ont besoin, et cela sans faille ni compromission. Ainsi, l'AVIVO poursuivra son action en faveur du bien-être des plus démunis, de leur pouvoir d'achat, dans le respect et en faveur de la paix sociale de notre pays.

En conclusion, l'AVIVO recommande à tous ses membres ainsi qu'à toutes les personnes soucieuses et respectueuses des principes de solidarité qui prévalent dans notre pays de s'opposer à cette réforme, en votant NON le 22 septembre 2024.

Contacts

Anne Catherine Lyon, co-présidente AVIVO Suisse, 0798085249

Béatrice Métraux, co-présidente AVIVO Suisse, 0797038229

Marie-Hélène Thies, secrétaire AVIVO suisse 0794006152